

Inauguration des travaux d'aménagement du bourg

Monbazillac - le samedi 18 octobre 2014

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Dordogne

Je suis très heureux d'être présent à Monbazillac à l'occasion de cette inauguration des travaux d'aménagement du bourg.

Je tiens à vous remercier, M. le Maire, d'avoir bien voulu m'associer à cette chaleureuse manifestation qui me permet de découvrir le cadre rénové de votre commune.

Une inauguration constitue toujours un instant privilégié de rencontre sur le terrain. Elle me permet de constater que des réalisations concrètes en prise directe avec les attentes de nos concitoyens prospèrent dans le département.

Sachez, Mesdames et Messieurs, que ces réalisations s'inscrivent dans la politique d'aménagement du territoire que nous menons ensemble, État et collectivités, et j'estime que nous le faisons de façon très volontariste en Dordogne.

J'en veux pour preuve les nombreuses inaugurations auxquelles j'assiste et qui marquent comme aujourd'hui à Monbazillac l'aboutissement de projets conçus par les élus locaux des communes et des intercommunalités et finalisés en liaison avec les partenaires que sont l'État, le Conseil régional et le Conseil général.

Cela témoigne de la vitalité de nos territoires ruraux et de l'esprit d'entreprise qui anime les élus du département.

Je veux donc vous féliciter, M. le Maire, vous et votre équipe municipale, pour votre action énergique qui a permis de sécuriser et d'embellir Monbazillac.

Je sais combien l'aménagement d'un bourg est une opération lourde à porter.

Il n'est jamais facile de soutenir les désagréments causés par ce type de chantier, pour les commerçants, pour les riverains, pour les automobilistes.

C'était pourtant là un mal temporaire pour un bien durable et chacun se félicite aujourd'hui du résultat obtenu.

Ces réalisations renforcent l'attractivité de votre commune dont la renommée n'est plus à faire.

Sachez que les nombreux travaux de ce type dans notre département s'inscrivent dans une volonté délibérée de dynamiser les petites communes et de mettre en valeur le cachet de nos centre-bourgs.

C'est très important pour un département touristique comme le nôtre d'avoir cette cohérence générale et Monbazillac se devait de montrer l'exemple.

C'est pour cela que l'État vous a accompagné dans ce projet aux côtés du Conseil général.

Je souligne l'intérêt du cadre intercommunal : il a été ici gage de cohérence de la politique d'aménagement des bourgs du territoire et gage de solidarité par l'aide financière accordée.

C'est cette solidarité intercommunale qui permettra demain aux communes de continuer à investir malgré les contraintes budgétaires.

Ce cadre budgétaire contraint est nécessaire pour ne pas laisser la charge à nos enfants et nos petits-enfants de rembourser notre dette nationale actuelle. L'effort devra donc être partagé par l'État et les collectivités.

Au plan local, il conviendra donc, chaque fois que possible, de mutualiser les moyens pour continuer d'offrir les meilleurs services à la population, tout en minimisant les coûts.

Mesdames et Messieurs, la qualité de vie, les liens sociaux, le sentiment d'appartenance, la sécurité au sens large sont des éléments qui vont jouer un rôle croissant au bénéfice de la ruralité.

Nos territoires ruraux sont des lieux de caractère et authentiques, il nous appartient de mettre en place ensemble une dynamique de promotion de ces territoires, en veillant à ce que soit assurées ces conditions fondamentales que sont l'accueil, les services rendus à la population, la préservation du cadre de vie, la valorisation du patrimoine et l'activité, pour conjuguer ruralité et modernité.

En conclusion, je veux vous dire que c'est grâce à des investissements comme celui que nous inaugurons cet après-midi que les collectivités continuent de jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre des politiques publiques pour garantir partout cette égalité des territoires à laquelle nous tenons tant.

Je veux donc vous en féliciter et vous en remercier.